

balance et le *Jamais* solennel de M. Rouher avait rassuré le monde catholique. Mgr Pie se hâta d'en exprimer au gouvernement français sa profonde reconnaissance ; il alla même remercier l'empereur et profita de cette visite pour lui donner cet avertissement suprême :

“ Sire, les races qui sont montées sur le trône y sont restées tant qu'elles furent fidèles à Jésus-Christ.”

En 1868 Mgr Pie eut la consolation de voir les PP. Dominicains ouvrir un couvent de leur Ordre. Puis le Concile de la Province d'Aquitaine se réunit à Poitiers ; son premier décret fut sur *saint Hilaire, docteur de l'Église*. Un chapitre spécial fut consacré à la recommandation du culte de saint Joseph. Pour tout le reste ce concile fut comme l'aurore du Concile du Vatican.

À la fin de juin, Pie IX publia l'Indiction officielle du concile général pour le 8 décembre de l'année suivante. Parmi les circonstances qui pouvaient y faire obstacle, se trouvait l'état présent des affaires de l'Europe. Le ciel politique était à la tempête, et tandis que l'édifice spirituel de l'Église s'apprêtait à recevoir son splendide couronnement, de sourds craquements se faisaient sentir dans l'édifice de l'État.

Mgr Pie priait et se sanctifiait en vue du concile ; surtout il recommandait ce grand intérêt de l'Église à la Mère de Dieu, reine du Cénacle et présidente du premier concile œcuménique. Cependant l'infailibilité doctrinale du Pape paraissait devoir entrer dans le programme de cette assemblée plénière. Mais à peine l'idée de cette définition était-elle entrée dans le domaine public par un article célèbre de la *Civiltà Cattolica*, qu'elle y avait soulevé des tempêtes du côté où l'on s'y attendait le moins. M. de Montalembert, Mgr Dupanloup, le P. Gratry ne questionnaient cependant que *l'opportunité* de cette définition. Puis vint en Allemagne le mouvement schismatique de Dœllinger. Le mystérieux mémoire adressé aux évêques de France, d'Angleterre et d'Allemagne suivit de près ; enfin parut le livre de Mgr Maret : *Du Concile général et de la Paix religieuse*. On fit grand bruit de ce triste écrit. Dom Guéranger le réfuta victorieusement dans sa *Monarchie pontificale*.

Le 29 septembre 1869, vingtième anniversaire de son élection à l'épiscopat, Mgr Pie disait à son clergé réuni autour de lui : “ Non, jamais je ne ferai ni à la promesse de Jésus-Christ, ni à l'assistance de l'Esprit-Saint, ni à ma raison, cet outrage de croire que, quand vos lèvres, ô Pierre, rendent un oracle doctrinal, c'est de mon silence et du silence de mes frères, que cet oracle va recevoir une